

2060 - MODULE TST BT TERMINAL ≤ 36kVA (TER) B2T

Fiche mise à jour le 01/09/2026



Site AFPPENN

629 €

Site Client

	Objectifs : Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des TST BT sur des ouvrages de type TERMINAL en position d'exécutant (B1T) ou de chargé de travaux (B2T) travaillant seul, en parfaite maîtrise des risques d'électrisation et de court-circuit.	
	Apports théoriques : Apport théorique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ... Apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages	
	Apports pratiques : Dépose d'un panneau de comptage triphasé par sectionnement et pose d'un nouveau tableau (mono ou tri). Raccordement d'une dérivation individuelle dans un distributeur d'étage. Vérification du serrage des bornes de connexion du distributeur d'étage. Remplacement d'un appareil avec conducteur de neutre non interruptible.	
	Pré-requis : Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux des TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités a minima B1T sur un autre type d'ouvrage (AER, EME ou SOU). L'employeur s'engage à fournir un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail. L'employeur s'engage à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après : - mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C18-510-1 dans le type d'ouvrage considéré. - maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux sur les ouvrages terminaux (habilitation B1 minimum). La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Le participant doit avoir au moins 18 ans. Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.	 2 jour(s) , 14 heures  Tout opérateur appelé à réaliser des travaux sous tension. 
	Modalités d'évaluation : Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des stagiaires est réalisée. L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée. L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions. L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1. Cet avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur a minima B1T ou B2T travaillant seul sur l'ouvrage de type Terminal ≤ 36kVA. Il permet également le sectionnement et la déconnexion amont CCPI sur panneau de comptage, ainsi que la manœuvre des Coupe Circuit Fusible Cylindrique (C.C.F.C.).	Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.
	Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.	